



Le 5 décembre 2017

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes
INDU@parl.gc.ca

Objet : Service à large bande dans les régions rurales

Mesdames et Messieurs les membres du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes,

La Saskatchewan Association of Rural Municipalities (SARM) est l'association indépendante qui représente les 296 municipalités rurales de la Saskatchewan. Elle est la principale représentante des municipalités régionales (MR) auprès des échelons supérieurs du gouvernement. L'Association suit les directives de ses membres et élabore sa politique en conséquence. Cette orientation est principalement dictée par les résolutions des membres adoptées dans le cadre de congrès et par le biais de consultations auprès des membres. Constituée en société en 1905, la SARM continue d'être la voix de la Saskatchewan rurale plus d'un siècle plus tard.

Le service à large bande et le service cellulaire sont des enjeux de longue date pour les membres de la SARM. Nos membres signalent que certaines régions de la province ont un service médiocre ou n'ont aucune connectivité. En raison du piètre accès aux services à large bande et aux services cellulaires, les familles, les collectivités et les entreprises des régions rurales sont désavantagées par rapport à leurs homologues urbaines situées dans des centres offrant des services Internet solides et fiables. Une connectivité fiable et abordable permet aux personnes qui vivent et travaillent dans les régions rurales de participer pleinement à l'économie canadienne.

Aujourd'hui, la participation à l'économie et à la société canadienne exige un accès fiable à l'Internet. De plus en plus de services reposent sur l'utilisation de l'Internet. Les exemples comprennent, notamment, les transactions financières, le stockage de données dans le nuage, l'accès aux marchés, la recherche de vendeurs et d'acheteurs (c.-à-d. le commerce), la recherche d'emploi, l'accès aux divertissements ainsi que l'accès aux services gouvernementaux, aux soins de santé et aux établissements d'enseignement. L'impossibilité d'exécuter ces tâches constitue un désavantage immédiat. La tendance constante d'offrir en ligne des services et des renseignements signifie qu'il est impératif que les régions rurales aient les mêmes possibilités et les mêmes services pour participer à l'économie canadienne.

En raison de ce désavantage, les membres de la SARM ont adopté deux résolutions exprimant le besoin d'améliorer les services cellulaires et à large bande dans les régions rurales de la Saskatchewan. Veuillez consulter l'annexe A pour prendre connaissance de ces résolutions et de leurs réponses. Grâce à ces deux résolutions actives, la SARM a reçu un mandat clair de ses membres de plaider en faveur d'un meilleur service. La SARM croit que cela devrait permettre aux membres du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de

la technologie (INDU) de la Chambre des communes de comprendre la raison d'être de la SARM et la raison pour laquelle elle formule des commentaires dans le cadre de l'étude sur la connectivité à large bande dans les régions rurales du Canada.

Le 25 octobre 2017, la lieutenante-gouverneure de la Saskatchewan a prononcé le discours du Trône. Ce discours annonçait également l'allocation de fonds pour améliorer les services cellulaires et à large bande dans les régions rurales de la Saskatchewan. Le gouvernement investirait ainsi 1,1 milliard de dollars au cours des quatre prochaines années, en commençant par un peu plus de 300 millions de dollars dans le budget provincial de 2017-2018. Cet investissement a pour but d'accroître et de mettre à niveau les réseaux sans fil et filaires, d'améliorer le service à la clientèle grâce à l'élargissement et à la modernisation du réseau.

De plus, le gouvernement de la Saskatchewan a commencé à recueillir de l'information sur les régions où le service est médiocre. Ce travail est dirigé par Warren Kaeding, secrétaire législatif du ministre responsable de SaskTel. M. Kaeding se concentre sur l'expansion d'une couverture cellulaire et Internet rapide et fiable dans les régions rurales de la Saskatchewan où il y a peu de services ou aucun. La SARM a utilisé ses voies de communication avec ses membres pour aider à la collecte de renseignements. Elle a appris de M. Kaeding que, à ce jour, plus de 200 MR ont relevé des lacunes dans la couverture. À l'annexe B, la SARM a fourni une liste des MR qui ont inscrit la SARM en copie conforme dans leurs présentations à Kaeding. Cette liste n'inclut pas les quelque 200 MR qui ont soumis des renseignements, car tous les membres n'ont pas inscrit la SARM en copie conforme. La SARM continuera de surveiller les progrès de cette initiative et d'aider le gouvernement de la Saskatchewan, au besoin.

En octobre 2017, la SARM était à Ottawa pour ses journées annuelles de revendication, au cours desquelles elle a discuté d'un large éventail de questions avec les ministres, les députés, les sénateurs et le personnel du Ministère. L'une des grandes priorités abordées était l'accès à large bande et à la téléphonie cellulaire. La SARM a eu une rencontre fructueuse avec Susan Hart, directrice générale de la Direction générale Un Canada branché d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Lors de cette réunion, la SARM a appris que les cartes des aires de service utilisées par le gouvernement fédéral sont compilées à partir de l'information reçue de Ressources naturelles Canada et des fournisseurs de services Internet (FSI). Bien que les cartes aident à la visualisation des données et montrent les régions mal desservies, elles n'indiquent pas toutes les régions mal desservies. La SARM croit que l'information recueillie par l'initiative du gouvernement de la Saskatchewan serait précieuse pour les cartes des services fédéraux, car l'information reçue des membres de la SARM indique qu'il y a d'autres régions où le service est médiocre et qui ne paraissent pas sur la carte Un Canada branché. Il est recommandé que le gouvernement fédéral collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres intervenants pour recueillir des données plus précises afin d'améliorer les services cellulaires et à large bande.

La SARM a rencontré un problème concernant la définition utilisée pour le terme « rural ». À la connaissance de la SARM, le gouvernement fédéral utilise la définition du terme « rural » de Statistique Canada. C'est-à-dire que les régions de 30 000 habitants et moins sont considérées comme étant rurales. Bien que cette définition puisse convenir à d'autres utilisations et dans d'autres provinces, la SARM croit qu'une région est rurale lorsqu'elle compte une population de 4 999 habitants et moins. Cette définition reflète mieux les réalités démographiques et géographiques de la Saskatchewan. Les critères de financement fédéraux qui suivent cette définition feraient en sorte que les régions rurales qui présentent une demande de financement le feraient en concurrence les unes avec les autres et non avec les grands centres urbains qui ont déjà des niveaux de service acceptables. L'utilisation de définitions précises devient très importante lorsque l'on considère les défis financiers de la mise en œuvre des services à grande vitesse. La SARM reconnaît les défis financiers que pose l'expansion des services

jusqu'aux régions rurales, car les coûts en immobilisation sont élevés et la géographie de la Saskatchewan pose des défis uniques. C'est pourquoi il est important que tous les ordres de gouvernement et l'industrie collaborent pour élargir les services. Ce processus serait facilité par des définitions appropriées. En conséquence, il est recommandé que le gouvernement fédéral adopte une définition plus contraignante du terme « rural », soit une région comptant une population de 4 999 habitants et moins, lorsqu'il créera des programmes de financement des services à large bande.

Des programmes fédéraux comme Brancher pour innover et Un Canada branché ont fourni avec succès du financement pour améliorer les services. Toutefois, la SARM a entendu certains de ses membres dire que le processus de demande est trop complexe. Étant donné la nature technique des services à large bande et cellulaires ainsi que la taille des projets, le processus de demande est complexe pour de nombreuses collectivités. Le gouvernement fédéral devrait fournir une aide pour rédiger les demandes, notamment par le biais d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, afin de s'assurer que les demandes sont remplies correctement et qu'un plus grand nombre de demandes sont reçues. La SARM recommande que le gouvernement fédéral fasse de son mieux pour s'assurer que le processus de demande n'est pas trop onéreux et que l'aide est disponible.

En ce qui concerne les vitesses de téléchargement et de téléversement, la SARM croit que le gouvernement fédéral devrait faire tout ce qui est en son pouvoir pour atteindre les nouveaux objectifs du CRTC, soit des vitesses de téléchargement de 50 mégabits par seconde (Mbit/s) et des vitesses de téléversement d'au moins 10 Mbit/s. De nombreux centres urbains auront déjà atteint ou atteindront ces objectifs au cours des prochaines années. Le véritable défi consistera à atteindre ces objectifs dans les régions rurales. Cela prendra du temps, car les investissements se poursuivront au cours des prochaines années et les services seront élargis.

La SARM espère que le rapport de l'INDU mènera à de meilleurs programmes et à de meilleures décisions qui profiteront aux services cellulaires et à large bande dans les régions rurales, non seulement en Saskatchewan, mais partout au Canada. Ces services sont essentiels à l'intégration à l'économie et à la société canadiennes. Pour améliorer les services cellulaires et à large bande en régions rurales, la SARM résume les recommandations suivantes :

1. La SARM recommande que le gouvernement fédéral collabore plus étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de recueillir des données plus précises pour s'assurer de cibler toutes les régions mal desservies.
2. La SARM recommande que le gouvernement fédéral définisse le terme « rural » comme étant une région comptant une population de 4 999 habitants et moins en Saskatchewan dans ses critères pour les programmes fédéraux liés au financement des services cellulaires et à large bande.
3. La SARM recommande que le gouvernement fédéral veille à ce que le processus de demande ne soit pas trop onéreux ou compliqué et à ce que les personnes qui présentent une demande aient accès à de l'aide.
4. La SARM appuie les objectifs du CRTC en ce qui a trait aux vitesses de téléchargement et de téléversement. Ces vitesses devraient également viser les régions rurales.

Je vous remercie de prendre en considération les commentaires de la SARM. La SARM a hâte d'examiner le rapport compilé par l'INDU.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Ray Orb". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

Ray Orb
Président



Annexe A – Résolutions de la SARM

Résolution 34-16M : Couverture de la téléphonie cellulaire

Année : 2016

ATTENDU QUE la couverture des téléphones cellulaires et l'accès à l'Internet dans les régions rurales de la Saskatchewan sont inexistantes ou peu fiables, au mieux;

ATTENDU QUE les municipalités de toute la province perdent des affaires en raison d'une couverture insuffisante;

ATTENDU QUE les entreprises et les particuliers du Canada perdent des revenus parce qu'ils doivent payer des frais d'itinérance aux États-Unis;

IL EST RÉSOLU QUE la SARM exerce des pressions sur les gouvernements provincial et fédéral pour améliorer l'accès aux services de téléphonie cellulaire et Internet dans toute la Saskatchewan le plus rapidement possible;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE ces services soient offerts aux municipalités et aux résidents des régions rurales à un coût raisonnable.

Réponse de Ron Styles, président et chef de la direction de SaskTel

Le réseau 4G et les services Internet de SaskTel couvrent plus de 99 % de la population de la Saskatchewan. Bien qu'il ne soit généralement pas prévu d'étendre davantage la couverture cellulaire, SaskTel met actuellement à niveau le réseau sans fil 4G afin d'augmenter la capacité dans toute la province pour répondre aux besoins de ses clients.

Le réseau 4G est compatible avec environ 80 % de tous les réseaux du monde entier. Les clients itinérants internationaux peuvent utiliser leur téléphone 4G SaskTel sur des réseaux 4G dans les endroits où SaskTel a conclu des ententes d'itinérance.

SaskTel poursuit le déploiement de la technologie LTE (Long Term Evolution – évolution à long terme) et prévoit déployer la technologie 4G LTE dans toutes les zones rurales de la Saskatchewan tout au long de l'année 2016, ainsi que le déploiement de la technologie des microcellules, là où la capacité de transmission de données est nécessaire pour répondre aux besoins de nos clients. Le développement de la VoLTE (Voice Over LTE – voix sur LTE) se poursuit et le de cette technologie devrait avoir lieu en 2017.

Les services Internet de SaskTel reposent sur différentes technologies, chacune ayant ses propres limites et supportant des coûts d'installation et d'entretien différents.

SaskTel fournit des services Internet au moyen d'une combinaison de technologies, notamment la DSL (Digital Subscriber Line – ligne numérique d'abonné), la fibre optique, le service Fusion et le sans-fil.

Le service Internet par DSL est une technologie sensible à la distance. En conséquence, SaskTel n'est en mesure de fournir des services Internet haute vitesse de base qu'à une distance maximale de quatre kilomètres du point de distribution le plus proche. La distance n'est pas mesurée « à vol d'oiseau », mais en fonction de la longueur



que le câble parcourt à partir du point de distribution jusqu'au client. Depuis 2013, SaskTel a étendu le service DSL à 77 collectivités et le service DSL est offert dans 429 collectivités. Depuis 2013, SaskTel a également amélioré les vitesses de l'Internet par DSL dans 295 collectivités rurales.

Le programme Fibre to the Premises (FTTP) de SaskTel, appelé infiNET sur le marché, a été annoncé en 2010 pour moderniser le réseau à large bande dans les zones résidentielles de Saskatoon, Regina, Moose Jaw, Prince Albert, Weyburn, Estevan, Swift Current, Yorkton et North Battleford. Le programme infiNET de SaskTel est actuellement disponible à Regina, Saskatoon, Prince Albert, Moose Jaw, Swift Current, Weyburn et Estevan.

En 2014, SaskTel a lancé le service interNET Fusion haute vitesse de SaskTel, un nouveau service fixe sans fil LTE-TDD. Ce service compte 59 tours équipées du service Fusion et le service est disponible dans 714 collectivités.

Notre réseau sans fil 4G LTE permet également aux clients d'accéder à l'Internet à l'aide d'une clé Internet mobile, d'un téléphone intelligent ou d'un autre appareil sans fil compatible avec l'Internet, là où le service est accessible.

Depuis 2013, SaskTel a investi 29,3 millions de dollars pour améliorer son réseau de transport Ethernet rural qui assure le transport sans fil et filaire. Cette amélioration garantit également une disponibilité de vitesses plus élevées et une capacité accrue dans les régions rurales de la Saskatchewan. Le budget pour l'ensemble du programme d'amélioration qui devrait être terminé en 2020 est de 65 millions de dollars.

SaskTel offre également un programme de participation communautaire. Ce programme s'adresse aux collectivités de la Saskatchewan qui n'ont pas un accès adéquat aux services cellulaires ou Internet et qui ne répondent pas aux critères d'expansion des services de SaskTel. Par l'entremise de ce programme, les clients ou les collectivités paieront une partie ou la totalité des coûts en immobilisation requis déterminés par SaskTel au cas par cas. Cela permet à SaskTel d'élargir de façon responsable et durable son réseau dans leur région.

Résolution 25-14M : Couverture cellulaire et services Internet de SaskTel

Année : 2014

ATTENDU QUE la couverture cellulaire et le service Internet dans les régions rurales de la Saskatchewan sont peu fiables et souvent inaccessibles;

IL EST RÉSOLU QUE la SARM fasse pression sur SaskTel pour obtenir une meilleure couverture Internet et cellulaire pour les résidents des régions rurales de la Saskatchewan.

Réponse de l'honorable Kevin Doherty, ministre responsable de SaskTel

SaskTel comprend l'importance de fournir des services de communications dans les régions rurales. Toutefois, SaskTel doit relever un défi unique en fournissant ces services à l'une des populations les plus dispersées géographiquement au pays. Étant donné que la Saskatchewan compte le moins de clients par kilomètre carré de toutes les provinces canadiennes, SaskTel engage des coûts importants pour la prestation de services dans les régions rurales.



Bien que le réseau sans fil de SaskTel s'étende à 98 % de la population de la Saskatchewan, il y a des endroits où la couverture est mauvaise ou inexistante.

La gamme et la qualité du service sans fil dépendent toujours d'un certain nombre de facteurs, y compris, notamment les conditions météorologiques, le terrain, les obstacles géologiques et anthropiques, la distance des tours sans fil et la sélection du matériel. Compte tenu de toutes ces variables, SaskTel ne peut garantir le service à l'intérieur d'un bâtiment.

SaskTel fournit un service Internet haute vitesse à la totalité de la population de la Saskatchewan grâce à différentes technologies, qui maintiennent leurs propres limites et présentent des coûts d'installation et d'entretien différents pour chaque type de réseau.

Le service Internet par ligne numérique d'abonné (DSL) est une technologie sensible à la distance. En conséquence, SaskTel peut seulement fournir le service Internet haute vitesse de base à une distance maximale de quatre kilomètres du point central de distribution de SaskTel le plus proche. Cette distance n'est pas mesurée « à vol d'oiseau », mais en fonction de la longueur réelle que le câble parcourt dans le sol entre le point de distribution et chaque client.

L'Internet par satellite SaskTel et le service Internet par satellite à haut débit de SaskTel assurés par Xplornet sont les solutions de SaskTel pour les clients où la technologie DSL n'est pas une option efficace. SaskTel a pris la décision de se concentrer sur les connexions par satellite en raison du coût global par client et de la capacité d'atteindre la majorité de la population de la Saskatchewan.

SaskTel offre également l'accès à l'Internet au moyen d'une clé de données sans fil utilisant la technologie cellulaire dans les régions où le service cellulaire procure un signal suffisamment fort. L'Internet sans fil par cellulaire a les mêmes limites que le service cellulaire régulier.

En 2014, SaskTel a lancé le service Internet Fusion haute vitesse, un nouveau produit sans fil et fixe à évolution à long terme (LTE) pour la large bande rurale, qui remplace le service Internet sans fil à large bande de SaskTel dans 55 tours rurales.

SaskTel travaille actuellement à un certain nombre d'autres initiatives pour améliorer les communications dans les régions rurales de la Saskatchewan, notamment les suivantes :

- une initiative de 57 millions de dollars de 2013 à 2020 pour l'installation de nouvelles fibres optiques et de nouvelles pièces d'équipement afin d'améliorer la capacité de transport en région rurale pour répondre à la croissance des services fixes et mobiles, des services vocaux, de vidéo et de données en région rurale, ainsi que pour améliorer la fiabilité et la capacité de survie du réseau existant;
- l'installation d'une dorsale en fibre optique dans le nord-est de la Saskatchewan;
- l'accroissement des vitesses et des services filaires à large bande offerts aux collectivités rurales; SaskTel améliorera la vitesse dans 220 collectivités actuellement desservies par DSL entre 2013 et 2014, et étendra la technologie DSL à 54 autres collectivités rurales;



- l'amélioration des emplacements cellulaires et de la vitesse au moyen de la technologie LTE : SaskTel a déployé la technologie 4G LTE à Regina, Saskatoon, Balgonie, Clavet, Dundurn, Langham, Lumsden, Martensville, Osler, Pense, Vanscoy, Warman, White City, Dalmeny, Estevan, Moose Jaw, North Battleford, Prince Albert, Swift Current, Weyburn et Yorkton.

Le 14 novembre 2014, SaskTel a annoncé qu'elle ajoutera de la capacité d'ici la fin de 2014 à son réseau sans fil 4G dans 111 collectivités rurales de la Saskatchewan. La société a annoncé l'ajout de sept autres collectivités le 3 décembre 2014.

Les collectivités voudront peut-être examiner le programme du Modèle de partage de SaskTel. Ce programme s'adresse aux collectivités de la Saskatchewan qui n'ont aucun service ou qui ont présentement un service inadéquat dans leur région et qui ne recevront pas de service en vertu du processus de sélection standard et du plan d'expansion actuel de SaskTel.

Les clients ou les collectivités paient une partie ou la totalité des coûts requis en immobilisation, déterminés par SaskTel au cas par cas. Si une collectivité est intéressée par cette option, elle peut communiquer avec Bob Hersche, directeur du développement stratégique des affaires, au 306-777-5346.

L'imposition par le gouvernement fédéral d'un nouveau cadre réglementaire pour l'itinérance a réduit de plus de 90 % les revenus de SaskTel provenant d'autres entreprises qui utilisent ses réseaux en Saskatchewan. Ce cadre a créé un manque à gagner important pour SaskTel. Ce manque a posé d'autres défis pour améliorer la couverture et la capacité en Saskatchewan.



Annexe B – Liste des MR situées dans des régions non desservies qui ont inscrit la SARM en copie conforme

- MR d'Antelope
- MR de Big River
- MR de Brokenshell
- MR de Calder
- MR de Canaan
- MR de Clayton
- MR de Coalfields
- MR de Colonsay
- MR de Coteau
- MR de Coulee
- MR de Douglas
- MR de Dufferin
- MR d'Emerald
- MR d'Excelsior
- MR de Flett's Spring
- MR de Garry
- MR de Grandviews
- MR de Grayson
- MR de Gull Lake
- MR de Hazelwood
- MR d'Insinger
- MR de Kinistino
- MR de Lake Alma
- MR de Laurier
- MR de Lawtonia
- MR de Loreburn
- MR de Lost River
- MR de Maple Creek
- MR de Meeting Lake
- MR de Milton
- MR de Montrose
- MR de Parkdale
- MR de Pittville
- MR de Porcupine
- MR de Reciprocity
- MR de Reno
- MR de Spy Hill
- MR de St. Louis
- MR de Victory
- MR de Wood Creek